



INFORMATIONS CLASSIFICATION PARA-TIR 2020

EXTRAIT DU RGS VIE NATIONALE 2019-2020 – RÈGLES SPÉCIFIQUES PARA-TIR

Suite à la mise en place des formations de classificateurs nationaux et la parution des nouvelles règles spécifiques pour le Para-tir 2019-2020, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes.

Vous pouvez également consulter l'ensemble des informations complémentaires et les procédures d'inscriptions aux différentes compétitions Para-tir sur le site internet fédéral sur la page [compétitions Para-tir](#).

Officiellement, une Classe Sportive ne peut être attribuée qu'après l'examen physique de l'athlète par un panel de classificateurs officiels.

Pour la saison 2019-2020, tous les compétiteurs ayant obtenu leur classification sur dossier, ou en cours de traitement, devront passer une visite complémentaire :

- **Lors du Championnat de France 10 mètres de Niort (du 10 au 15 février 2020) pour les adultes (Cadets à Seniors 3 ou Dames 3).** Une fiche d'enregistrement sera disponible dès la liste des qualifiés finalisée sur la page de la compétition
- **Lors du Championnat de France Écoles de Tir à Rouen (du 29 mai au 1er juin 2020) pour les jeunes (Poussins, Benjamins et Minimes).** Une fiche d'enregistrement sera disponible dès la liste des qualifiés finalisée sur la page de la compétition.

Dans le cas où cette visite entraînerait un changement de classification, cette dernière ne serait pas prise en compte pour le championnat en cours mais interviendrait dès la participation à une prochaine compétition.

Pour les tireurs dont l'étude du dossier ou la visite complémentaire a conclu à une classification « Non Éligible », la FFTir propose pour la saison 2019-2020 des épreuves spécifiques (F7 pour carabine 10 mètres et F13 pour la carabine 50 mètres) concomitamment avec les autres tireurs Para-tir ayant obtenu une classification officielle.

Nous vous rappelons également que l'épreuve F3 de la coupe de France Jeunes Para-tir est accessible aux jeunes tireurs FFTir classifiés « Non Éligible » suite à l'examen physique ou aux tireurs FF Handisport non classifiés et s'inscrivant sous couvert de l'accord du Directeur d'un centre spécialisé dans l'accueil des personnes en situation de handicap (ou de son représentant).

Pour cette saison, cette épreuve a lieu lors de la coupe de France Jeunes Para-tir qui se déroulera les 23 et 24 mai 2020 à Sens dans le cadre d'une étape du circuit national WSPS.

Pour ceux qui ne peuvent pas se rendre sur ces 2 actions :

Le dossier de classification a été instauré pour se rapprocher au plus près des règles internationales qui spécifie qu'une classification doit être établie conformément aux règles contenues dans le Code National de Classification établi par le CPSF, ainsi qu'aux « Classification Rules and Regulations » du WSPS.

Provisoirement, une « classification à distance » peut être envisagée, en fournissant un dossier médical permettant d'apprécier sur pièces l'éligibilité des handicaps. Un statut N (Nouveau) sera attribué, devant être confirmé par le panel de classification (visite médicale) pour pouvoir obtenir un classement officiel à partir des championnats de France.

Sur le plan pratique, pour les athlètes n'ayant jamais passé l'examen physique au niveau de la WSPS, ils doivent :

- **Fournir les renseignements médicaux précis concernant les handicaps concernés** (diagnostic, origine, comptes rendus d'examens, traitement en cours etc),
- **Faire remplir par un praticien exercé (médecin spécialiste en rééducation fonctionnelle, médecin du sport, kinésithérapeute) la fiche de classification accessible sur (§. Classification / Dossiers médicaux de classification) :**
https://www.fftir.org/fr/competitions_para_tir

Tous ces renseignements devront être transmis sous pli cacheté à la Commission médicale – Fédération Française de Tir, qui sera inséré dans une autre enveloppe adressée à :

Philippe QUENTEL
Fédération Française de Tir
38, rue Brunel 75017 Paris

Après examen du dossier par les classificateurs, la réponse sera adressée par courrier.

Bonne saison à tous !